

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.034

L'An Deux Mille, le 30 mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

22 MARS 2000

22 MARS 2000

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

MM. ANGIBAUD, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DONZIER, GERMA, Melle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SIMONNET, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : M. BOURGEOIS représenté par M. DENIS
M. DINDINAUD représenté par MME LECOMTE-RULLIER
M. MALBOIS représenté par Mme GEOFFROY
M. MERLE représenté par M. CAMPAGNE

ABSENTS - EXCUSES : M. CANDAU, MME BARRAUD-DUCHERON

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 27
Nombre de Votants : 31

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du Budget Primitif 2000 de l'Office Municipal du
Tourisme

VOTE : 4 ABSTENTIONS
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2000 de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN, approuvé par le Comité Directeur le 24 Janvier 2000.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'Exposé du Rapporteur,
- Vu le projet de Budget Primitif de l'Office Municipal du Tourisme, approuvé par le Comité Directeur le 24 Janvier 2000,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'approuver le Budget Primitif pour l'exercice 2000 de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN s'élevant à :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

. DEPENSES	6 363 000 F
. RECETTES	6 363 000 F

INVESTISSEMENT

. DEPENSES	295 000 F
. RECETTES	295 000 F

	=====
TOTAL	6 658 000 F

BUDGET ANNEXE

FONCTIONNEMENT

. DEPENSES	3 557 000 F
. RECETTES	3 557 000 F

INVESTISSEMENT

. DEPENSES	255 000 F
. RECETTES	255 000 F

	=====
TOTAL	3 812 000 F

<u>TOTAL GENERAL</u>	10 470 000 F
-----------------------------	--------------

- Le Budget Primitif 2000 est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 5 avril 2000
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS